

Procès-Verbal du Président – SAS AVBG

SAS AVBG

Société par actions simplifiée

Capital : 45 000 euros

Siège social avant transfert : 7 rue Bayen, 75017 Paris

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION DU PRÉSIDENT

- Date : 10 décembre 2025

Le Président, Madame Valérie BOULENGER, décide du transfert du siège social de la société.

Décision : le siège social est transféré du 7 rue Bayen, 75017 Paris, au 319 route de Saint-Martin, 46330 Cénevières.

En conséquence, l'article des statuts relatif au siège social est modifié pour indiquer la nouvelle adresse.

Le Président donne pouvoir à toute personne pour effectuer les formalités auprès du Guichet unique de l'INPI et du greffe de Cahors.

Fait le 10 décembre 2025

La Présidente :

Valérie Boulenger

